



ROULARTA MEDIA GROUP

Société Anonyme

Meiboomlaan 33, 8800 Roeselare

RPM Gand, division Courtrai

TVA BE 0434.278.896

Questions écrites

Tout actionnaire peut poser des questions écrites, en les transmettant à la société pour **le mercredi 23 juillet 2025** au plus tard par lettre ou par courriel (sophie.van.iseghem@roularta.be).

Les administrateurs et/ou le commissaire y répondront alors oralement pendant l'assemblée, dans la mesure où la communication de données ou de faits n'est pas de nature à porter préjudice aux intérêts commerciaux de la société ou aux engagements de confidentialité souscrits par la société, ses administrateurs ou son commissaire.

Les réponses à ces questions écrites seront publiées sur le site web de la société www.roularta.be/fr/roularta-bourse/assemblee-generale-extraordinaire-2025.